



DEMANDES À L'ÉTUDE

SOJA

SOJA (*Glycine max*)

Dénomination proposée: 'AAC Invest 1605'
Numéro de la demande: 16-9055
Date de la demande: 2016/12/12
Requérant: Agriculture et Agroalimentaire Canada, Ottawa (Ontario)
Mandataire au Canada: Agriculture et Agroalimentaire Canada, Saskatoon (Saskatchewan)
Sélectionneur: Elroy Cober, Agriculture et Agroalimentaire Canada, Ottawa (Ontario)

Variétés de référence: 'AAC Mandor' et 'Jari'

Sommaire: *La pubescence du tiers central de la tige principale est grise chez 'AAC Invest 1605', alors qu'elle est fauve chez 'Jari'. Les gousses sont brun moyen chez 'AAC Invest 1605', tandis qu'elles sont brun clair chez 'AAC Mandor'. Le poids de 100 graines de 'AAC Invest 1605' est inférieur au poids de 100 graines de 'AAC Mandor'.*

Description:

PLANTE : soja alimentaire à croissance indéterminée, à tige principale pourvue d'une pubescence grise sur son tiers central; floraison et maturation très hâtives à hâtives.

HYPOCOTYLE : anthocyané.

FEUILLES : à folioles latérales ovées et pointues.

FLEURS : violettes.

GOUSSES : brun moyen.

GRAINES : à tégument jaune.

HILE : jaune.

Origine génétique: 'AAC Invest 1605' (désignations expérimentales OT13-04 et X5165-1-28-3-5-B) est issue d'un croisement entre X3390-B-B-B-21 et X3144-48-1-B-1. La lignée ainsi obtenue, désignée OT05-19, a été croisée avec Kamichis. Les croisements ont été réalisés à Ottawa, en Ontario, le dernier croisement ayant été effectué en 2005. La population a été soumise à une sélection généalogique. Des rangs F5 ont été cultivés au champ en 2009 et les graines obtenues ont été mises en mélange à des fins d'évaluation. Les critères de sélection étaient la teneur en protéines des graines, la capacité d'adaptation et les caractères agronomiques. 'AAC Invest 1605' a été mise à l'essai à plusieurs endroits au Canada sous la désignation OT13-04, de 2011 à 2015.

Épreuves et essais: Les essais comparatifs de 'AAC Invest 1605' ont été réalisés à Ottawa, en Ontario, durant les saisons de culture 2017 et 2018, à raison de quatre répétitions par variété, disposées en blocs aléatoires complets. Chaque parcelle comprenait 4 rangs de 5 mètres espacés de 40 cm. La densité d'ensemencement de chaque parcelle était de 50 graines par mètre carré. On a pris quatre mesures par variété et par année pour déterminer le poids des graines. Les différences entre les moyennes sont significatives à un seuil de probabilité de 5 %, selon le critère de la plus petite différence significative (p.p.d.s.).

Tableau de comparaison pour 'AAC Invest 1605'

	'AAC Invest 1605'	'AAC Mandor**	'Jari**
<i>Poids des graines (grammes par 100 graines)</i>			
moyenne (2017) (p.p.d.s. = 0,7)	16,1	18,0	18,7
écart-type (2017)	0,55	0,56	0,40
moyenne (2018) (p.p.d.s. = 1,5)	19,7	24,3	20,1
écart-type (2018)	0,69	0,50	0,59

*variétés de référence



Soja: 'AAC Invest 1605' (centre) avec les variétés de référence 'Jari' (gauche) et 'AAC Mandor' (droite)